

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D'EASTMAN**

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que le conseil de la municipalité a été convoqué à une séance extraordinaire par monsieur le maire, Yvon Laramée.

**La séance extraordinaire sera tenue conformément aux dispositions du code municipal,
au lieu habituel des séances :**

Salle du Conseil, 160, chemin George-Bonnallie,

Mardi le 19 décembre 2017, à compter de 19h

Pour y traiter les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance;**
- 2. Adoption de l'ordre du jour;**
- 3. Billets de ski-golf Mont-Orford;**
- 4. Formation des nouveaux élus;**
- 5. Période de questions;**
- 6. Levée de la séance.**

DONNÉ À EASTMAN, ce 15 décembre 2017



Ginette Bergeron
Directrice générale et secrétaire-trésorière